

**École Saint-Barthélemy**

7081, avenue des Érables
Montréal (Québec) H2E 2R1
Téléphone : (514) 596-4877

7400, rue Sagard
Montréal (Québec) H2E 2S9
Téléphone : (514) 596-4858

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 1^{re} ANNÉE
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA NATURE ET
À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS 2021-2022

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

Un résultat final est établi pour chaque compétence en pondérant chacune des étapes de la façon suivante : 40%-60%. Un résultat disciplinaire final est calculé en pondérant le résultat final de chaque compétence (voir les % à chacune des compétences).

	Étape 1 (40%) 21 janvier	Étape 2 (60%) 21 juin
Français		
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires (50%)	X	X
Écrire des textes variés (30%)	X	X
Communiquer oralement (20%)	X	X
Anglais		
Mobiliser sa compréhension des textes entendus (60%)	X	X
Communiquer oralement en anglais (40%)	X	X
Mathématique		
Résoudre une situation-problème mathématique (20%)	X	X
Raisonner à l'aide de concepts et de processus math. (80%)	X	X
Éthique et culture religieuse (100%)	X	X
Éducation physique et à la santé (100%)	X	X
Arts plastiques (100%)	X	X
Musique (100%)	X	X
Autre compétence : Organiser son travail	X	X

Première communication écrite	Le 19 novembre, vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Premier bulletin	Le bulletin sera déployé sur le portail CSSDM le 28 janvier 2022. Ce bulletin couvrira la période du 26 août 2021 au 21 janvier 2022.
Deuxième communication écrite	Le 21 avril, vous recevrez la deuxième communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé au plus tard le 10 juillet 2022. Il couvrira la période s'échelonnant du 31 janvier 2022 jusqu'au 21 juin 2022.

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la présence de votre enfant à l'école, et ce, tous les jours du calendrier scolaire. La période d'évaluations ministérielles de certains niveaux et du CSSDM débute en mai et se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire, qui est le 21 juin 2022.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.